

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1085 Décisions concernant les Ministères

n° 1085

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 octobre 1960

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro

31 octobre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Le Gendarme Filliatre, est nommé Régisseur de la Prison Civile de Djibouti, en remplacement du Gendarme Moog, à compter du 1er octobre 1960. Le Gendarme Filliatre occupera le logement au-dessus des bureaux de la Prison à compter de la date de sa prise de service.